MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 9 novembre 2026

Le ministère de la Justice poursuit le recrutement des greffiers pour renforcer le fonctionnement des tribunaux

- Inscriptions ouvertes jusqu'au 5 janvier 2027 -

Le ministère de la Justice lance une nouvelle session de recrutements, avec l'ouverture de plus de 400 postes de greffiers des services judiciaires, accessibles par le biais de 2 concours dont les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 5 janvier 2027. Un métier qui gagne en attractivité avec le recrutement par concours de près de 800 greffiers en 2026.

Un métier qui conjugue dimension humaine et expertise juridique et procédurale

Le rôle du greffier est majeur dans le fonctionnement de la Justice : il est garant de l'authenticité des actes juridictionnels et tout acte accompli en son absence peut être annulé.

Technicien de la procédure, il enregistre les affaires, prévient les parties des échéances importantes, effectue des recherches juridiques, prend note du déroulement des débats, rédige les procès-verbaux et met en forme les décisions. Il est aussi chargé de renseigner, orienter et accompagner les usagers dans l'accomplissement des formalités ou procédures judiciaires.

Formation rémunérée, stages de terrain et évolution de carrière

Les candidats ayant réussi le concours suivent ensuite une **formation rémunérée de 18 mois** alternant cours théoriques à l'École nationale des greffes à Dijon et stages pratiques en juridictions.

A l'issue de la formation et selon leur rang de classement, les greffiers stagiaires sont appelés à choisir leur poste à partir d'une liste nationale établie par l'administration. Seuls les lauréats remplissant toutes les conditions d'accès aux concours pourront être nommés.

Au cours de sa carrière, le greffier peut changer de mission ou de juridiction sur l'ensemble du territoire national. Il peut également évoluer vers des fonctions de catégorie A et accéder ainsi à différents niveaux de responsabilité : cadre greffier ou directeur des services de greffe, par concours ou promotion professionnelle.

Contacts presse
Cabinet du garde des Sceaux : Tél : 01 44 77 63 15 - secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr
Bureau presse et veille du ministère : Tél : 01 44 77 65 54 - presse-justice@justice.gouv.fr



Conditions d'accès aux concours

Concours externe

- Être de nationalité française,
- Être titulaire d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau 5 (bac+2 minimum) ou d'une qualification reconnue équivalente à l'un de ces titres ou diplômes (sauf pour les parents d'au moins trois enfants, qui en sont dispensés), au plus tard à la date de la première épreuve écrite, soit le 31 mars 2027.

Concours interne

- Être de nationalité française,
- Être à la date du début des épreuves écrites, soit au 31 mars 2027, en activité, en détachement, en congé parental, en cours d'accomplissement du service militaire,
- Justifier, au 1er janvier de l'année au titre de laquelle est organisé le concours, soit le 1er janvier 2027, de quatre années au moins de services publics.

Le calendrier prévisionnel

- **Inscriptions** : du 4 novembre 2026 au 5 janvier 2027
- **Épreuves écrites des concours externe et interne** : 31 mars et 1er avril 2027
- **Résultats d'admissibilité** : 20 mai 2027
- **Épreuve orale** : du 7 au 23 juin 2027
- **Résultats d'admission** : 1er juillet 2027

Plus d'informations sur :

[Devenez greffier ou greffière - concours de mars/avril 2027 | La Justice recrute]